

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 10
Produits et charges par projets	Annexe

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Société réseau santé Alberta

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Société réseau santé Alberta, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Société réseau santé Alberta au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Notre conclusion s'appuie sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
23 juin 2025



Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
PRODUITS		
Gouvernement de l'Alberta	\$ 1,481,003	\$ -
Société Santé en Français	462,250	367,289
Amortissement des apports reportés (Note 8)	16,241	5,671
Intérêts	11,520	68
Services offerts	675	9,500
Réso Santé Colombie Britannique	-	3,000
Emploi et développement social Canada	-	25,000
Autres revenus	<u>-</u>	<u>9,532</u>
	<u>1,971,689</u>	<u>420,060</u>
CHARGES		
Subventions	995,000	65,000
Salaires et charges sociales	537,922	235,598
Honoraires (Note 9)	227,794	23,904
Frais de déplacement	40,127	22,298
Loyer et services publics (Note 11)	37,170	26,744
Frais de publicité et promotion	36,069	15,893
Frais professionnels	30,644	5,637
Frais de bureau	23,434	11,864
Amortissement des immobilisations corporelles	16,981	7,145
Frais d'activités	13,584	11,513
Télécommunications	9,459	3,353
Assurances	2,060	2,047
Cotisations et abonnements	1,984	2,840
Formation pratique	563	27
Intérêts bancaires	477	59
Bourses	<u>-</u>	<u>1,000</u>
	<u>1,973,268</u>	<u>434,922</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	\$ <u>(1,579)</u>	\$ <u>(14,862)</u>

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

ACTIF NET	Investi en <u>immobilisations</u>	Grevé <u>d'affectation</u>	Non grevé <u>d'affectation</u>	Total <u>2025</u>	Total <u>2024</u>
Solde, au début de l'exercice	\$ 5,217	\$ -	\$ 28,004	\$ 33,221	\$ 48,084
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(740)</u>	<u>-</u>	<u>(839)</u>	<u>(1,579)</u>	<u>(14,862)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>\$ 4,477</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 27,165</u>	<u>\$ 31,642</u>	<u>\$ 33,222</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 4)	\$ 1,112,529	\$ 81,485
Comptes à recevoir	239	7,756
TPS à recevoir	12,857	2,519
Frais payés d'avance	<u>6,543</u>	<u>3,509</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	1,132,168	95,269
PARTS SOCIALES - SERVUS CREDIT UNION	634	604
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	<u>90,148</u>	<u>18,225</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>\$ 1,222,950</u>	<u>\$ 114,098</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	\$ 145,327	\$ 67,869
Salaires et cotisations sociales à payer	25,322	-
Revenus reportés (Note 7)	<u>934,988</u>	<u>-</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	1,105,637	67,869
APPORTS REPORTÉS (Note 8)	<u>85,671</u>	<u>13,008</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>1,191,308</u>	<u>80,877</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	4,477	5,217
Actif net non grevé d'affectation	<u>27,165</u>	<u>28,004</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>31,642</u>	<u>33,221</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u>\$ 1,222,950</u>	<u>\$ 114,098</u>

Approuvé par les administrateurs:

_____, Administrateur

_____, Administrateur

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	\$ (1,579)	\$ (14,862)
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports reportés	(16,241)	(5,671)
Revenu de placements réinvesti	(30)	(31)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>16,981</u>	<u>7,145</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	(869)	(13,419)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	7,516	(356)
Taxes sur les produits et services	(10,338)	4,137
Frais payés d'avance	(3,033)	(1,160)
Salaires et cotisations sociales à payer	25,322	-
Comptes fournisseurs et charges à payer	77,458	50,553
Revenus reportés	<u>934,988</u>	<u>(9,093)</u>
	<u>1,031,044</u>	<u>30,662</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés	<u>88,904</u>	<u>1,845</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	<u>(88,904)</u>	<u>(1,845)</u>
Augmentation nette de l'encaisse	1,031,044	30,662
Encaisse au début de l'exercice	<u>81,485</u>	<u>50,823</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	\$ <u>1,112,529</u>	\$ <u>81,485</u>

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME

La mission de la Société réseau santé Alberta est d'agir sur les décisions touchant l'accès à la santé ainsi que le mieux-être personnel et collectif des francophones de l'Alberta. Elle renforce les liens avec les principaux intervenants en santé, développe et consolide les capacités de la communauté, réalise des rapprochements entre le système de santé et la communauté.

L'organisme est exonéré des impôts sur le revenu.

L'organisme retire 99 % (2024 - 87 %) de ces revenus d'un seul bailleur de fonds.

2. SOMMAIRE DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la société ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif (NCOSBL) et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Comptabilisation des produits

- a) L'organisme a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Selon cette méthode, les apports affectés à des charges de périodes futures sont reportés et comptabilisés en produits de la période où sont engagées les charges connexes.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquies.

Les revenus de placements, qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice, consistent de produits d'intérêts.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- b) Les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Instruments financiers

- c) L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent l'encaisse, les comptes clients et les parts sociales.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs, charges à payer.

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

Apports reçus sous forme de services et matériel

- d) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de matériel sont évalués à leur juste valeur.

Utilisation d'estimations

- e) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile et l'amortissement des immobilisations ainsi que sur les montants des revenus et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Immobilisations corporelles

- f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	3 ans	Amortissement linéaire
Fournitures de bureau	5 ans	Amortissement linéaire
Améliorations locatives	2 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'organisme, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Dépréciation

- g) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Répartition des frais de soutien administratifs

- h) L'organisme répartit les coûts de soutien administratif à chaque programme en déterminant la base appropriée pour l'imputation de chaque dépense et applique cette base de façon constante chaque année. Les dépenses telles que les salaires, loyers et frais de bureau sont répartis selon les montants alloués par le bailleur de fonds ainsi que du budget approuvé par le conseil d'administration.

3. RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque.

Risque de liquidité :

Le risque a augmenté cette année due à l'augmentation des soldes des comptes fournisseurs et charges à payer.

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

4. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTION EXTERNE

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Encaisse grevée d'affectation externe - revenus reportés	\$ 934,988	\$ -
Encaisse non-grevée d'affectation	<u>177,541</u>	<u>81,485</u>
TOTAL DE L'ENCAISSE	<u>\$ 1,112,529</u>	<u>\$ 81,485</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2025</u>	<u>2024</u>
Matériel informatique	\$ 64,248	\$ 23,339	\$ 40,909	\$ 6,262
Fournitures de bureau	23,759	9,764	13,995	-
Améliorations locatives	<u>53,885</u>	<u>18,641</u>	<u>35,244</u>	<u>11,963</u>
	<u>\$ 141,892</u>	<u>\$ 51,744</u>	<u>\$ 90,148</u>	<u>\$ 18,225</u>

6. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'organisme détient trois cartes de crédit ayant une limite de crédit autorisé de 30,000\$ et portant un taux d'intérêt de 16.99%.

7. REVENUS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Gouvernement de l'Alberta	\$ -	\$ 2,500,000	\$ 1,565,012	\$ 934,988

8. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les apports affectés avec lesquels les améliorations locatives des locaux de l'organisme ont été achetées. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Balance d'ouverture	\$ 13,008	\$ 16,834
Subvention reçue	88,904	1,845
Montants amortis au revenu	<u>(16,241)</u>	<u>(5,671)</u>
Balance de fermeture	<u>\$ 85,671</u>	<u>\$ 13,008</u>

SOCIÉTÉ RÉSEAU SANTÉ ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Un contrat a été accordé à une entreprise appartenant à un membre du conseil d'administration pour des services de présentation d'ateliers de santé en français pour un total 46 000\$ dont 30 000\$ a été versé cette année et 16 000\$ à être versé l'année prochaine.

Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés à la date de la transaction.

10. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La société a conclu divers contrats de services à prix fixe et de subventions relatifs aux projets de l'entente bilatérale pour un montant total à payer dans les prochains exercices pour un montant total de \$1 793 931.

11. ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé en vertu de baux pour la location d'espace de bureau qui se terminera en septembre et décembre 2025. Conformément au terme du bail, les montants à payer jusqu'à l'échéance sont présentés ci-dessous.

2026	\$ <u>8,100</u>
------	-----------------

12. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.

RÉSEAU SANTÉ ALBERTAIN

Produits et charges par projets
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	Réseautage	Petite Enfance	IRCC	Entente bilatérale	TOTAL 2025
PRODUITS					
Gouvernement de l'Alberta	-	-	-	1,481,003	1,481,003
Société Santé en Français	\$ 275,781	\$ 16,469	\$ 170,000	\$ -	\$ 462,250
Amortissement des apports reportés (Note 8)	6,460	-	-	9,781	16,241
Intérêts	53	-	-	11,467	11,520
Services offerts	675	-	-	-	675
Total des produits	282,969	16,469	170,000	1,502,251	1,971,689
CHARGES					
Subventions (Note 10)	-	-	65,000	930,000	995,000
Salaires et charges sociales	189,323	16,586	24,801	307,212	537,922
Honoraires (Note 9 et 10)	14,389	-	64,983	148,422	227,794
Frais de déplacements	11,678	-	601	27,848	40,127
Loyer et services publics (Note 11)	27,360	-	-	9,810	37,170
Frais de publicité et promotion	7,814	-	2,500	25,755	36,069
Frais professionnels	7,408	-	-	23,236	30,644
Frais de bureau	5,665	-	12,115	5,654	23,434
Amortissement des immobilisations corporelles	7,271	-	-	9,710	16,981
Frais d'activités	3,199	-	-	10,385	13,584
Télécommunications	6,600	-	-	2,859	9,459
Assurances	2,060	-	-	-	2,060
Cotisations et abonnements	893	-	-	1,091	1,984
Formation pratique	563	-	-	-	563
Intérêts bancaires	208	-	-	269	477
Total des charges	284,431	16,586	170,000	1,502,251	1,973,268
Insuffisance des produits sur les charges	\$ (1,462)	\$ (117)	\$ -	\$ -	\$ (1,579)